FORMATIONDES ELUSLOCAUX.FR

L'organisation des élections pour une collectivité territoriale

Domaine :
Droit / affaires juridiques

Référence :
BJP005

Durée :
La formation se déroule sur une journée soit :**7 heures**

Public :
Elus,
Collaborateurs d'élus,
Cadres administratifs,
Agents de la collectivité

Lieu :
Nous intervenons :

En intercollectivités , proche de chez vous, sur les différents départements - date selon un calendrier consultable sur notre site internet ou sur simple demande.

-**A distance en formation synchrone virtuelle** (en présence du formateur - date à définir avec les participants et le formateur dès la 8ème inscription).

-**En intra** pour une réponse « sur mesure » date selon vos disponibilités.

Tarif :

-Tarif DIFE : Prise en charge des dépenses de formation à hauteur du tarif réglementé de 80 euros de l'heure HT par la Caisse des dépôts. *Nous vous accompagnons si besoin pour le montage du dossier.*

-Tarif hors DIFE : 590 euros NT

-Tarif pour les intras : Nous contacter pour un devis

Adresse :
Siège social : S.A.S. FDEL
49, avenue du Général de Gaulle
79200 PARTHENAY
Paris : Bureau - 197, Bd Saint Germain 75007 PARIS
Contact :
François GILBERT
+33 6 71 61 73 49
gilbertfr@formationdeseluslocaux.fr

Conditions générales de vente sur le site :
www.formationdeseluslocaux.fr

MINISTÈRE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES ET DES RELATIONS AVEC LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
Caisse des Dépôts GROUPE

Notre société est agréée par le Ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales pour dispenser de la formation aux élus locaux.

Objectifs:

L'objectif de la formation est de vous permettre d'organiser des élections sur votre commune.

Programme:

Les différents protagonistes
- Les candidats
- Les équipes
- Les assesseurs
- Les mandataires
- Les agents territoriaux

Organisation du scrutin
- La préparation
- Le jour du vote
  - Les bureaux
  - Les résultats

La période des 6 mois
- Droits et devoirs de l'élu durant une campagne ?
- Ce que l'on peut faire, ce que l'on ne peut pas faire
  - Communication
  - Participation
  - Mises à disposition
  - Dépenses

Formateur Jean-Pascal BONSIGNORE

Formateur formation des élus depuis 2008
- Conseiller municipal et d'agglomération durant deux mandats
- Ancien directeur de cabinet,
- Diplômé de l'IPAC et du CPJ,
- Chargé de cours à l'IEP Lille, master CPU 5° année

Modalités pédagogiques :

- Echanges pratiques et théoriques
- Etude de cas concrets
- Exercices pratiques